

## Mgr Brac de la Perrière reconnais ses erreurs

Author : Maximilien Bernard

Categories : [Brèves](#), [Communication P](#), [Eglise en France](#), [Perepiscopus](#)

Date : 9 mars 2019



Déclaration de Mgr **Thierry Brac de la Perrière**, évêque de Nevers :

La justice a statué sur les accusations de non-dénonciation d'agressions sexuelles sur mineurs, dont j'ai fait l'objet avec d'autres personnes. J'accueille ce verdict, qui prononce ma relaxe tout en m'estimant coupable de ce délit. Comme je l'ai dit à l'issue des débats, au mois de janvier, je reconnais les erreurs que j'ai pu commettre lors de l'entretien avec l'une des victimes – la seule dont j'aie eu connaissance. J'ai mal apprécié la portée de cette démarche. Je reconnais ma négligence dans cet entretien pastoral, au cours duquel j'aurais dû parler explicitement avec la victime des suites à donner à cette affaire.

Je réaffirme que je n'ai pas eu l'intention d'entraver la justice, et que mon seul souci était l'écoute de la victime.

Je souhaite par ailleurs souligner qu'au-delà du jugement et de ses conséquences pour chaque personne, ce procès aura permis de faire un pas supplémentaire dans la prise de conscience de ce drame des atteintes sexuelles sur mineurs, et des conséquences durables sur leur développement humain et spirituel. Ces violences sont encore plus choquantes lorsqu'elles viennent de membres de l'Eglise, et celle-ci est légitimement mise en cause à travers ces scandales qui ne cessent d'émerger. Il reste à créer les conditions pour que cela ne se reproduise pas, notamment dans un meilleur accompagnement des prêtres et des responsables éducatifs.

Le procès des responsables du Père **Preynat** va désormais laisser place au procès du prêtre lui-même. Puissent les victimes avancer, à travers tout cela, dans le chemin de leur reconstruction. Puisse l'Église avancer sur un chemin de guérison. Puisse toute la société s'interroger sur le traitement d'affaires similaires.